

Accès à la télévision par satellite (page 3)

300 villages connectés



Le projet d'accès à la télévision satellitaire pour 10 000 villages africains a permis l'installation des équipements facilitant la réception du signal numérique dans 300 villages burundais

EDUCATION



VLIR/UOS-Université du Burundi

La recherche au service du développement
(page 4)

EDUCATION



Cantines scolaires endogènes

Pour stimuler la scolarité dans les provinces
à fort taux d'insécurité alimentaire (page 5)

MEDIA



Réunion avec les responsables des médias

Des succès malgré quelques
imperfections (page 8)

DTB

DIAMOND
TRUST
BANK

#Achieve More

La DTB Burundi est une Banque commerciale sous régionale présente au Burundi depuis Juin 2009. Elle offre des services bancaires appropriés aux différentes couches de la population. Visitez nos agences pour plus d'informations :

Agence du Siège: 14, Chaussée Prince Louis Rwagasore | Agence du Quartier Asiatique: 143A, Avenue Ntahangwa | Agence du Marché Central de Bujumbura: Avenue De La Croix-Rouge N° 3688 | Guichet de Ruvumera: Marché de Ruvumera.

Editorial

Le respect du code du travail s'impose



Bella Sonia Ndamiye, Rédactrice en chef

Les employés tant du secteur public que du secteur privé burundais sont toujours régis par le code du travail de 1993. A l'heure où nous sommes, celui-ci nécessite une révision pour l'adapter aux réalités du moment. C'est seulement dans ces conditions que certains cas d'injustice, de mauvaise gestion du personnel ou de la chose publique trouveront des solutions appropriées.

Certains employés des organisations de la société civile, des sociétés privées et des institutions étatiques sont quelques fois abusivement licenciés par leurs employeurs. Dans pareils cas, la partie lésée porte plainte au tribunal du travail pour être rétablie dans ses droits.

La grève des employés de la société Lumitel a fait écho dans les médias ces derniers jours. Et pour cause le

non respect du code du travail. Avec les visites du ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi dans les différentes entreprises tant publiques que privées, le constat est le même : les employés qui réclament les bonnes conditions de travail, le respect du code du travail ou du règlement d'entreprise.

Le gouvernement devrait s'enquérir de la situation afin de prépa-

rer une bonne politique du travail et de l'emploi. C'est le manque de communication et de dialogue social qui crée les malentendus et aboutit finalement aux grèves. Une commission tripartite incluant les représentants du gouvernement, des employeurs et des employés est indispensable pour réviser ce code et l'adapter aux circonstances du moment.

Le nouveau Centre Neuro-psychiatrique inauguré à Muyinga

Lors de la célébration de la journée mondiale de la santé mentale au Chef-lieu de la province Muyinga le 20 octobre 2018, Thaddée Ndikumana, ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida a octroyé une aide en médicaments d'une valeur de 21 millions de FBU ainsi qu'en riz et en haricot aux malades mentaux les plus démunis de l'hôpital neuro-psychiatrique de Muyinga inauguré le même jour. Il a précisé que les maladies mentales sont une réalité au Burundi. Il s'inquiète que les statistiques sur les malades mentaux ne sont pas actualisés.

En 1995, il précise que sur 11 mille personnes qui se sont fait consulter, 600 ont été hospitalisées. Il remercie le Centre Neuro-psychiatrique de Kamenge (CNPK) et ses partenaires pour leurs appuis multiformes octroyés au gouvernement en vue d'éradiquer cette maladie. Frère Hippolyte Manirakiza, directeur général du Centre Neuro-psychiatrique de Kamenge qui a financé la construction et l'équipement du centre Neuro-Psychiatrique de Muyinga a indiqué que ce centre vient s'ajouter à ceux de Kamenge, Gitega et Ngozi.

Il a ajouté que le CNPK a déjà formé le personnel soignant dans 9 centres de santé et 3 hôpitaux en matière de soins mentaux. 45 infirmiers, 7 médecins et 90 agents de santé communautaires ont bénéficié de ces formations dans tout le pays. Bien que les médicaments soient chers, il a indiqué qu'ils sont disponibles dans le pays et a demandé aux malades d'approcher les structures de soins pour s'en procurer.

Un programme de gestion environnementale du lac Tanganyika pour bientôt



L'Autorité du Lac Tanganyika a organisé mercredi 17 octobre 2018 à Bujumbura un atelier sur les menaces qui pèsent sur le Lac Tanganyika. Cet atelier a réuni les représentants des 4 pays riverains du lac Tanganyika, à savoir : le Burundi, la RDC, la Tanzanie et la Zambie. Les experts et les membres du comité de gestion du lac Tanganyika y étaient présents. Jean Marie Nibirantije, Secrétaire exécutif de l'Autorité du lac Tanganyika a fait savoir que les 4 pays riverains analyseront les défis qui menacent le Lac Tanganyika en vue de mettre en place un programme régional de gestion environnementale de ce lac. Le programme sera financé par la Banque Mondiale et permettra d'apporter des solutions aux menaces qui pèsent sur le Lac Tanganyika.

Il a indiqué qu'actuellement ce lac fait face à plusieurs menaces comme la pollution, la sédimentation, la pêche illicite, etc. Les experts vont proposer des actions prioritaires selon les pays car, a-t-il poursuivi, le lac Tanganyika n'est pas menacé de la même manière dans tous les 4 pays. Les grandes agglomérations comme Bujumbura, Kigoma, Kalémie, Mpu-lungu concentrent beaucoup de gens autour du lac Tanganyika et ces endroits sont les plus menacés.

OBM : Encore des efforts à fournir

Le personnel de l'Office Burundais des Mines et Carrières (OBM) doit être augmenté. Cela afin que l'office accomplisse bien sa mission, surtout dans le contrôle des sites miniers. De plus, son laboratoire n'est pas suffisamment équipé pour trouver les résultats semblables à ceux des autres laboratoires étrangers en matière de teneur des minerais », a déclaré Côme Manirakiza, ministre de l'Hydraulique, de l'Energie et des Mines. C'était mardi le 23 octobre 2018 lors de sa rencontre avec le personnel de l'OBM, un office dont la mission est de planifier et de coordonner toutes les activités du secteur minier.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'activité en rapport avec l'exploitation minière. Elle fait également suite aux recommandations issues de la session extraordinaire du Conseil National de Sécurité (CNS) du 26 septembre 2018. Le CNS a émis un rappel à l'ordre et à l'application de la loi. Pour ce faire, il a imposé une suspension de toute activité pendant un mois.

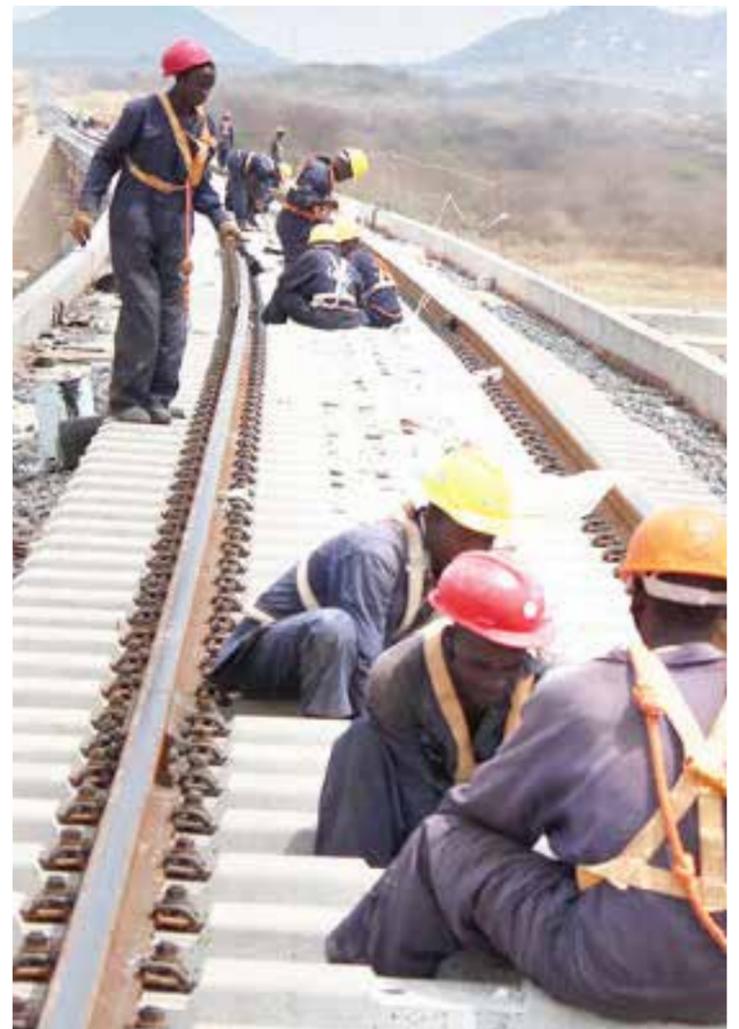
Besoin urgent en navires

Selon le communiqué du conseil des ministres du 17 octobre 2018, le Burundi a un besoin urgent de navires pouvant assurer le transport de marchandises et de personnes à travers les ports de la Tanzanie, de la République Démocratique du Congo (RDC) et de la Zambie.

Pour répondre à ce besoin, la société MANGO TREE Group Co Ltd s'est proposé de construire un bateau mixte de transport de cargo et de passagers à destination ou en provenance de ces différents ports.

Par ailleurs, le conseil a estimé qu'il était nécessaire d'analyser en même temps tous les dossiers des opérateurs économiques qui se proposent d'investir dans ce secteur, de les harmoniser et de voir le mieux offrant. Une commission a été mise en place pour s'y pencher et ces dossiers seront approuvés à l'intention du conseil des ministres dans un délai d'un mois.

Uvinza-Musongati est devenu Gitega-Musongati-Uvinza-Tabora



Dans le souci de développer le secteur de transport par rail, les gouvernements de la République du Burundi et de la Tanzanie ont initié un projet de construction du chemin de fer Uvinza-Musongati.

Pour ce, un mémorandum d'entente a été signé à cet effet. Cependant, sa durée a expiré en septembre 2016 alors que le projet est toujours d'actualité. Il y a donc nécessité de prolonger la durée du mémorandum d'entente. Cela a été signalé lors du conseil des ministres du 17 octobre 2018.

En outre, précise le communiqué dudit conseil, le Burundi doit tenir en considération le transport des minerais se trouvant sur d'autres sites autres que Musongati et construire une gare ferroviaire à Gitega. D'où l'inclusion du tronçon Musongati-Gitega dans le projet. Le projet s'appellera alors Gitega-Musongati-Uvinza-Tabora.

Les deux éléments ont occasionné la révision du mémorandum d'entente.

BurundiEco
Media/Information Socio-économique/général

N° 25 Av. Moso - ROHERO 2
Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Rédactrice en chef :
Bella Sonia NDAMIYE
Service commercial :
+257 22 277868 / 75129129

Imprimé par **HOPE DESIGN**
Impression numérique

Taux de change du 25 Octobre 2018

Sources : BRB/www.brb.bi et divers

Monnaies étrangères	Marché officiel		Marché parallèle	
	Acheteur	Vendeur	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	1781	1809	2680	2700
Euro	2032	2065	3000	3070
Shi. Kenyan	17,5902	17,8739	26	27
Shi. Tanzanien	0,7762	0,7887	1,20	1,25
Shi. Ougandais	0,4737	0,4813	0,70	0,80
Fr Rwandais	2,0089	2,0413	3	3,1

Plus de 215 millions USD pour numériser la TV en Afrique

Le processus de numérisation de la télévision entre dans une nouvelle phase. Des équipements permettant la réception du signal numérique ont été installés à travers tout le pays. En somme, on relève 6900 bénéficiaires de décodeurs et de téléviseurs numériques en milieu rural. Les téléspectateurs ont la possibilité de suivre l'actualité et les programmes de divertissement

Les cérémonies de mise en service du projet d'accès à la télévision satellitaire pour 10 000 villages africains ont eu lieu en zone Gatumba de la province Bujumbura. C'était mardi le 23 octobre en présence du président-directeur général du groupe StarTimes et M. Liu Qibao, vice-président du comité de la conférence consultative politique du peuple chinois qui étaient en visite au Burundi.

La mise en œuvre du projet d'accès à la télévision satellitaire pour 10 000 ménages africains dont 300 au Burundi coïncide avec l'étape de finalisation et de fonctionnement effectif du projet de télévision numérique.

Les salles publiques ont été équipées d'un téléviseur à écran plat (32 pouces) ou un rétroprojecteur ainsi que d'un système d'alimentation solaire. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 6900 si on comptabilise les équipements installés dans les ménages et dans les endroits publics.

Les bénéficiaires disposent d'une période d'essai de 3 mois. Après cette période, ils peuvent souscrire soit au bouquet nova (30 chaînes), smart (78 chaînes) ou encore au bouquet super (158 chaînes). Les frais de souscription varient entre 6000 Fbu et 32000 Fbu par mois selon le bouquet. Il est à noter que l'accès à la télévision satellitaire pour les lieux publics restera gratuit.

« L'offre reste inférieure à la demande »

Dans le cadre du projet d'accès à la télévision satellitaire, chaque village a reçu le matériel (décodeurs, antennes paraboliques, téléviseurs à écrans plats, rétroprojecteurs et panneaux solaires) permettant d'accéder à la télévision numérique.

Les équipements installés sont fonctionnels. La population béné-

ficiare en profite pleinement pour suivre l'actualité internationale en général et plus particulièrement les programmes de la Radio Télévision Nationale du Burundi (RTNB). Les images diffusées sont nettes et claires, surtout celles de la chaîne de la télévision nationale, précise Mme Nadine Gacuti, gouverneur de la province Bujumbura. Elle témoigne que les jeunes affluent vers les lieux publics pour suivre en direct les matchs de football ou les documentaires ou encore le journal télévisé en langue nationale.

Toutefois, le bouquet de Startimes offre peu de chaînes de divertissement, notamment le sport. Par ailleurs, la population et surtout les jeunes s'intéressent au football. De plus, la demande reste supérieure à l'offre, déplore Mme Gacuti. Pour elle, les 20 bénéficiaires sélectionnés par village sont peu nombreux par rapport aux personnes détentrices des postes téléviseurs non connectés au satellite. La société StarTimes ambitionne explorer en profondeur le marché burundais et poursuivre la conquête d'autres opportunités sur le continent. Dans cette perspective, Startimes prévoit lancer un nouveau projet dénommé « 10 000 villages plus » qui propo-



Des équipements permettant la réception du signal numérique ont été installés dans 300 villages burundais

sera plus de programmes au peuple africain, révèle le PDG de StarTimes.

L'impact du projet est perceptible

Le programme permettra aux enfants de regarder des dessins animés, aux fans de football de suivre leurs matchs préférés et aux villageois de mieux connaître le monde extérieur et de maîtriser davantage les connaissances culturelles et scientifiques, souligne M. Pang. Pour Li Changlin, ambassadeur de la Chine au Burundi, le projet ouvre de nouveaux horizons aux familles rurales. Il apporte des nouveautés dans la vie quotidienne de la population bénéficiaire des résultats concrets de la coopération sino-africaine. En ce sens, le ministre en charge des médias invite la population à consommer l'information pour son épanouissement et son développement.

Le projet offre une plateforme aux africains pour connaître le monde extérieur, améliorer leur niveau éducatif et promouvoir le développement socio-économique.

Des liens d'amitié renforcés

En Chine, « on dit souvent que les relations entre les Etats reposent sur l'amitié entre les peuples. Or, l'amitié entre les peuples passent nécessairement par la compréhension mutuelle », indique M. Li Changlin. A ce titre, l'approfondissement de la connaissance mutuelle entre la Chine et le Burundi est une condition indispensable à la mise à ni-

veau de notre coopération, constate l'ambassadeur Changlin.

Le ministre Nahimana a remercié le gouvernement de la République Populaire de Chine pour ses appuis multiformes qu'il ne cesse d'apporter au Burundi. C'est un signe éloquent de la franche collaboration qui existe entre la Chine et le Burundi, conclut-il.

Toujours dans le cadre de renforcement des liens d'amitié entre le Burundi et la Chine, l'université des langues étrangères de Beijing a le projet d'enseigner le Kirundi dans un proche avenir. De même, l'Institut Confucius logé à l'Université du Burundi enseigne le Chinois aux Burundais depuis 2012.

Vers une gestion durable du projet

La population-premier bénéficiaire du projet-est appelée à prendre soin des équipements en les protégeant et en les gardant en bon état. En même temps, le ministre Nahimana appelle les administratifs et les techniciens à fournir à la population toute assistance nécessaire pour la pérennité dudit projet. Dans le cadre de la bonne gestion du projet, des réunions ont été organisées, à raison de deux personnes par province pour le suivi administratif. La maintenance et la réparation du matériel seront assurées par 660 techniciens à travers tout le pays, qui ont été formés à cette fin.

Le projet d'accès à la télévision par satellite pour 10 000 villages africains a été annoncé par le président chinois Xi Jinping en décembre 2015 lors du forum sur la coopération Sino-africaine tenu à Johannesburg en Afrique du Sud.

Benjamin Kuriyo



M. Frédéric Nahimana, ministre de la Communication et des Médias : « Le projet d'accès à la télévision satellitaire coïncide avec l'étape de finalisation et de fonctionnement effectif du projet de la télévision numérique »

déclaré M. Frédéric Nahimana, ministre de la Communication et des Médias. Parallèlement, le ministre Nahimana invite toutes les parties prenantes à s'impliquer pour que la mise en œuvre de la Société Télévisuelle Numérique du Burundi (STNB) soit effective. « Cela permettra à toute la population burundaise de jouir des bienfaits de la télévision numérique », a-t-il confié.

Le projet touche 6 900 bénéficiaires

Le projet d'accès à la télévision satellitaire est un engagement du président chinois Xi Jinping vis-à-vis du continent africain. Il a pour vocation de renforcer l'amitié sino-africaine. Le Burundi est le pays où StarTimes a réalisé ce projet dans les plus brefs délais, se réjouit M. Pang Xinxing, Président-Directeur Général du Groupe StarTimes. Le projet cible 25 pays africains pour un montant global de 215,87 millions USD.

Au niveau national, 6000 décodeurs ont été distribués dans les ménages à travers tout le pays. Les personnes qui possédaient des postes téléviseurs ont pu bénéficier d'un décodeur et d'une antenne parabolique à raison de 20 ménages par village.



M. Pang Xinxing, Président-Directeur Général du Groupe StarTimes : « Le projet permettra aux villageois de mieux connaître le monde extérieur et de maîtriser davantage les connaissances culturelles et scientifiques »

Télévision analogique vs télévision numérique

Pour le cas de la télévision analogique, le signal analogique est transmis directement au téléviseur tandis que le signal numérique doit d'abord être décodé. Cela permet la correction de défauts.

La télévision numérique terrestre (TNT) offre aux téléspectateurs des images et un son de meilleure qualité. Ses normes de compression et de décompression des données permettent en effet de diffuser plus de contenus sur un même canal. Alors que le signal analogique est très gourmand en fréquences, la TNT libère une partie du spectre au bénéfice d'autres usages. La télévision numérique permet d'avoir des chaînes de télévision sur des applications mobiles et web via internet.

VLIR/UOS-Université du Burundi

La recherche au service du développement

La recherche et l'innovation sont très importantes pour le développement d'un pays. Mais pour être bénéfiques, elles doivent quitter le milieu académique pour être appliquées concrètement dans différents domaines. C'est cette tâche que s'est assignée le programme belge VLIR/UOS en partenariat avec l'Université du Burundi



Dr. David Nahimana, coordonnateur national de VLIR/UOS et doyen de la faculté des Sciences : « Par exemple, dans la lutte contre l'érosion, les populations des provinces du Nord ont imité les techniques des projets des sites expérimentaux »

En 2015, les Nations Unies ont adopté le programme des Objectifs de Développement Durable (ODD) déclinés en 17 objectifs et 169 cibles pour mettre fin à la pauvreté et lutter contre les inégalités et l'injustice tout en faisant face aux changements climatiques. C'est dans ce cadre que les universités se sont inscrites dans la dynamique mondiale des ODD. L'Université du Burundi n'est pas en laisse. Le programme VLIR/UOS s'inscrit dans la droite ligne de cet objectif. VLIR/UOS est un sigle en néerlandais qui signifie conseil interuniversitaire flamand/ coopération universitaire institutionnelle.

« On aura formé 14 enseignants avec titre de docteur à la fin du programme »

Le programme aide nos enseignants à acquérir l'expertise dans le domaine de la recherche. Il intervient dans les facultés des sciences, de droit, d'agronomie et de l'ingénierie, des sciences de l'ingénieur ainsi que de la médecine. On aura formé 14 enseignants avec titre de docteur à la fin du programme. On constate qu'il y a des avancées significatives de la recherche sur des questions fondamentales qui aideront sûre-

ment au développement du pays, a indiqué Dr. David Nahimana, coordonnateur national de VLIR/UOS et doyen de la faculté des Sciences. Par exemple, dans la lutte contre l'érosion, les populations des provinces du Nord ont imité les techniques des projets des sites expérimentaux, a fait savoir M. Nahimana. On est aussi devenu un outil de dépistage du cancer du col de l'utérus. Ça c'est par excellence un exemple de service que l'université pourra apporter à la communauté à travers ce programme, a ajouté le coordonnateur national de VLIR/UOS.

Les recherches doivent être mises au service de la communauté

Les recherches doivent servir à la population. C'est pourquoi nous

avons convié à cette conférence les élus du peuple et les agents de l'administration. Ils doivent savoir ce qu'on est en train de faire et dans quelle mesure les recherches menées peuvent aider la population. Cela parce que ce sont eux qui peuvent les mettre en pratique à travers les projets à une large échelle, a souligné M. Nahimana.

« Nous sommes une coopération universitaire mais pas uniquement académique »

A la base, dans l'écriture du programme, l'Université du Burundi devait aller dans la logique des projets ayant un impact direct sur la société, a indiqué Mme Kathleen Wuytack, Programme Manager de VLIR/UOS. « Nous sommes une coopéra-

tion universitaire, mais pas uniquement académique. Nous favorisons l'extension vers l'extérieur pour que les recherches profitent à la population », a indiqué Mme Wuytack. Il y a des indicateurs qui permettent de s'assurer qu'on s'achemine vers l'objectif général qui est de renforcer l'université en tant qu'acteur de développement, a souligné la Programme Manager de VLIR/UOS

de leurs recherches. Le Dr Jacques Nkengurutse a présenté une étude intéressante sur l'amélioration de la production du manioc dans le contexte de changement climatique et d'exiguïté des terres au Burundi. M. Gérard Nishemezwe, enseignant à la faculté d'Agronomie a fait une réflexion sur la reproduction des caprins dans les provinces densément peuplées du Nord du Burundi. Quant à Mme Ninette Nikuze,



Kathleen Wuytack, Programme Manager de VLIR/UOS : « Nous favorisons l'extension vers l'extérieur pour que les recherches profitent à la population »

Des recherches intéressantes pour l'économie rurale

Le programme VLIR/UOS s'étale sur une période de 10 ans. Il en est déjà à sa 8ème année et devrait donc prendre fin en 2020. La conférence régionale qui a eu lieu ce vendredi a été une occasion pour les enseignants et les étudiants chercheurs de présenter les résultats

chercheuse à l'OBPE, elle a gratifié l'auditoire des résultats de sa recherche sur le champignon comestible comme solution au problème de malnutrition qu'elle a menée à Rumonge. Burundi Eco se fait un devoir de revenir sur chacune de ces recherches en détail dans ses éditions ultérieures.

Parfait Nzeyimana

SOCIETE

Afitextile

Le règlement d'entreprise fait défaut

L'absence d'un règlement d'entreprise à l'Afitextile (ex-Cotebu) préoccupe les employés de cette usine. Ce qui nuit aux conditions de travail de son personnel. Gilbert Nzeyimana, directeur général de cette entreprise a promis que ce document sera disponible vers fin novembre de cette année. Cette situation a été évoquée lors de la visite de M.Félix Mpozeriniga, ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi à cette usine jeudi 18 octobre 2018



Félix Mpozeriniga, ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi demande qu'il y ait un dialogue social pour que le contenu de ce règlement soit le résultat du consensus de tout le personnel

Depuis 2011 à nos jours, il n'y a pas de règlement d'entreprise à l'Afitextile», déplore Jean Claude Nsabimana, représentant du personnel. Il a informé que le conseil d'entreprise, le chef du personnel et les représentants des employés se sont mis ensemble pour élaborer ce document. Le projet de règlement a été déposé chez le président-directeur général de l'usine pour validation. M.Nsabimana reste pessimiste quant à la prise en compte de la totalité des propositions émises par la commission ad hoc. «Dans ce règlement, il y a quelque chose qu'ils veulent cacher, notamment le chapitre sur les cotations et les avantages. Il y a aussi la disparité salariale. Imaginez les travailleurs de même ancienneté, de même diplôme, mais qui ont quatre salaires différents»,

s'inquiète-t-il. Toutefois, il salue la collaboration qui caractérise la direction d'AFRITEXTILE qui privilégie le dialogue actuellement.

Les employés que nous avons contactés dans les coulisses ont évoqué certaines des irrégularités auxquelles ils font face. Le barème salarial n'est pas connu ; d'où la disparité salariale, un contrat non conforme au poste d'attache, le non ajustement salarial selon l'ancienneté, le contrat d'essai qui ne respecte pas les délais légaux (un contrat d'essai de 6 mois qui se prolonge jusqu'à 5 ans), un contrat de soins de santé avec la maison d'assurance SONAVIE qui ne les autorise à prendre que des médicaments génériques, etc.

Patience jusque fin novembre

Gilbert Nzeyimana, directeur général d'Afitextile atteste que les textes de règlement d'entreprise sont en cours de finalisation. Selon lui, la direction de cette usine en collaboration avec les experts de l'inspection générale du travail et du ministère du travail se sont engagés à finaliser ce document fin novembre. Toutefois, toutes les propositions émises par le personnel ne s'y retrouveraient pas. « Nous avons écouté leurs doléances. Nous allons certainement intégrer certaines de leurs doléances dans ce nouveau texte. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter. Nous voulons un climat social sain dans

notre entreprise », a-t-il conclu.

Félix Mpozeriniga, ministre de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi a été informé du manque de textes de règlement d'entreprise dans cette usine. Il demande qu'il y ait un dialogue social pour que le contenu de ce règlement soit le résultat du consensus de tout le personnel. Il a indiqué que si besoin il y a, l'Afitextile peut contacter les experts du ministère du travail afin

qu'ils l'aident à orienter ce règlement.

La visite de cette haute autorité à cette usine s'inscrivait, selon lui, dans le cadre de se rendre compte de l'état des lieux de l'Afitextile, constater les conditions de travail du personnel et le climat social qui règne dans cette usine.

Bonith Bigirindavyi

Décret-loi n°1-037 du 07 juillet 93 portant code du travail au Burundi

Art.6. - La loi assure à chacun l'égalité de chances et de traitement dans l'emploi et dans le travail, sans aucune discrimination. Elle s'oppose à toute distinction, exclusion ou préférence, fondée sur la race, la couleur, la religion, le sexe, l'opinion politique, l'activité syndicale, l'origine ethnique ou sociale en ce qui concerne l'embauche, la promotion, la rémunération et la rupture du contrat.

Art.11. - Tout travailleur doit bénéficier dans son milieu de travail de mesures satisfaisantes de protection de sa santé et de sa sécurité.

Art.26. (...) La continuation des services au-delà de l'échéance convenue constitue de plein droit l'exécution d'un contrat à durée indéterminée.

Le contrat de travail à durée déterminée ne peut être renouvelé plus de deux fois sauf en ce qui concerne les travailleurs temporaires.

Art.31. - La durée de l'essai ne peut être supérieure au délai nécessaire pour mettre à l'épreuve le personnel engagé compte tenu de la technique et des usages de la profession. Elle ne peut dépasser 12 mois pour les catégories 5 et 6 et six mois pour les catégories inférieures.

Dans tous les cas l'engagement à l'essai ne peut porter renouvellement compris, que sur une période maximum de 12 mois.

Cantines scolaires endogènes

Pour stimuler la scolarité dans les provinces à fort taux d'insécurité alimentaire

Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a, depuis 2013, initié le projet de cantines scolaires dans les provinces en état d'insécurité alimentaire. Pendant la semaine des Nations Unies, le PAM a fait une descente dans la province de Cibitoke pour s'enquérir des résultats de ce projet

Nous sommes à l'école fondamentale de Cuzwe en commune Rugombo, province Cibitoke. Cette école est une parmi des dizaines d'autres de cette localité, prises en charge par le PAM dans son programme de cantines scolaires endogènes. « Ce programme a commencé en mars 2013



A peu près 600.000 écoliers bénéficient du programme de cantines scolaires endogènes dans 700 écoles. L'objectif d'ici 2020 est d'améliorer la couverture jusqu'à 700.000 élèves.

dans la province de Cibitoke et plus précisément à l'école fondamentale de Cuzwe. La nourriture est octroyée par le Programme Alimentaire Mondial en partenariat avec l'Etat », fait savoir Silas Nsabimana, responsable de l'Ecofo Cuzwe. Le Pam leur donne tout le nécessaire pour la restauration des écoliers et élèves de cette école, entre autres la farine de maïs, le riz, le haricot ou le petit pois, l'huile et le sel. « Avec le Pam, nous sommes maintenant capables de nourrir 415 élèves de cet établissement », fait savoir M. Nsabimana.

Chaque élève a droit à 150g de riz ou de farine de maïs par jour, 40g de haricot ou petit pois, 10g d'huile. Pendant 20 ou 21 jours ouvrables, l'école utilise 4.200 kg de vivres par mois. « A part la nourriture, le Pam nous a construit une maison servant de cuisine car, au début de ce programme, on préparait

la nourriture dans une maison de fortune », témoigne-t-il.

Moins d'abandons et plus de réussite grâce aux cantines scolaires

Depuis que l'Ecofo Cuzwe reçoit l'aide du Pam, Nsabimana affirme qu'il y a eu une nette amélioration au niveau de l'apprentissage et de la ponctualité des élèves. En guise d'exemple, il n'y avait pas encore d'écoliers Batwa à cette école parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture chez eux. « Maintenant, nous avons plus d'une cinquantaine de Batwa qui fréquentent l'école comme les autres enfants », se réjouit ce responsable avant d'ajouter que l'abandon scolaire a été réduit considérablement, passant d'une cinquantaine à un seul abandon l'année dernière. Le programme a aussi permis d'augmenter le taux de réussite. « Maintenant nous sommes entre 75% et 78% alors qu'avant ce programme de cantines scolaires on n'atteignait à peine 60% de taux de réussite », indique M. Nsabimana.

Une bouffée d'oxygène pour les parents des élèves

Même les parents acclament le programme de cantines scolaires endogènes. Pascal Nzeyimana, un des parents rencontrés à cette école témoigne : « Quand nos enfants quittent l'école, ils ne demandent plus de quoi manger. Ce qui nous permet de vaquer à nos activités champêtres sans inquiétude ». Les parents contribuent aussi à la réussite de ce programme. Ils viennent à tour de rôle pour la préparation de

la nourriture à raison de huit parents par jour. Aussi, ils apportent des céréales pour préparer une bonne sauce pour les enfants. Ceux-ci apprennent mieux et sont en bonne santé. Ils remercient le Pam d'avoir pensé aux enfants des milieux défavorisés et demandent que ce programme ne s'arrête pas car, avec la situation alimentaire précaire dans les ménages, les enfants quitteraient massivement le banc de l'école.

Une coopérative de la localité en bénéficiaire

La coopérative « Abajamugambi » est l'une des bénéficiaires du programme « Purchase for Progress » ou soutien à la commercialisation agricole locale initié par le Pam. Pierre Burama, président de cette coopérative fait savoir que depuis 2013, leur production est entièrement achetée par le Pam. « Cette année, c'est 450 tonnes de riz que nous devons livrer à cette organisation humanitaire », indique-t-il.

Les membres de cette coopérative affirment que grâce aux revenus générés par l'achat de leurs produits par le Pam, ils ont pu acheter des propriétés foncières ainsi que des parcelles pour se construire des maisons. « Le Pam nous achète le riz à 1500 FBu par kilo alors que sur le marché, le même kilo se vend à 1300 FBu ou légèrement moins. Aussi, nos revenus sont régulièrement versés », témoigne Fadia Hakizimana, une des dames membres de coopérative.

Acheter localement pour alimenter les cantines scolaires, une priorité pour le Pam

Selon Serigne Mbacke Loum, chargé du service Nutrition au sein du Pam-Burundi, le Pam travaille en étroite collaboration avec les coopératives pour renforcer leurs capacités dans deux domaines à savoir l'augmentation de leur productivité, mais aussi augmenter leurs revenus. « Nous les aidons à avoir accès à des marchés pour écouler leur surplus et nous l'achetons pour alimenter les cantines scolaires endogènes » précise-t-il. Le Pam travaille avec un certain nombre de coopératives qui ont un potentiel, mais qui n'ont pas les formations nécessaires pour accéder aux marchés institutionnels, mais également pour améliorer la qualité de leurs produits parce que le Pam a des critères stricts. Pour bénéficier de ce marché-là, il a fallu aider ces coopératives à augmenter leur standard en améliorant les conditions de production et de conservation.

Pour ce qui est des cantines scolaires, Loum fait savoir qu'à peu près 600.000 écoliers bénéficient de ce programme dans 700 écoles. L'objectif d'ici 2020 est d'améliorer la couverture jusqu'à 700.000 élèves. Ce qui va donner le ratio de 1 élève sur 3 qui devrait bénéficier de l'assistance du Pam. Actuellement, 7 provinces sur les 18 que compte le pays sont couvertes par le programme de cantines scolaires endogènes, mais le Pam compte élargir ses interventions sur d'autres provinces, particulièrement celles qui accueillent les rapatriés.

Bonaparte Sengabo

ENVIRONNEMENT

Vers la maîtrise de la déforestation et de ses effets pervers

Un projet de reboisement national dénommé «Ewe Burundi Urambaye» demeurera bientôt ses activités. L'objectif est de maîtriser le phénomène de déforestation qui est devenu inquiétant et les effets pervers qui en découlent

Inquiet de l'avancée de la déforestation sous l'effet de « la croissance démographique démesurée, des défrichements abusifs et les pratiques inappropriées de gestion des terres, un nouveau projet de reboisement national dénommé « Ewe Burundi urambaye » sera bientôt opérationnel, indique Commissaire de police Alain Guillaume Bunyoni, ministre de la Sécurité Publique et de Gestion des Risques de Catastrophes lors de la présentation des réalisations du troisième trimestre de ce ministère. L'objectif est de planter des arbres pour réduire les catastrophes liées à la déforestation

Les montagnes dénudées

Les forêts naturelles qui couvraient 30 à 50% du territoire Burundais se sont rétrécies à telle enseigne qu'il n'en reste actuellement qu'environ 6,6%. A titre illustratif, Bunyoni s'inquiète du fait que les montagnes qui surplombent la ville de Bujumbura ont subi l'agression des activités anthropiques. Auparavant, on observait que les bananeraies, les arbres fruitiers, les palmiers d'huile... Actuellement, on n'en voit plus. Les



Les infrastructures construites le long du ravin qui sépare les quartiers Mukoni et Muyinga au chef-lieu de la province Muyinga sont menacées d'effondrement

montagnes sont dénudées. Raison pour laquelle il y a des inondations qui menacent les infrastructures dans la ville de Bujumbura.

Les catastrophes ont un impact sur le PIB

Par conséquent, le pays en général fait face à la réduction du couvert végétal, à la perte de la biodiversité et à l'érosion des terres arables. Il est aussi exposé aux éboulements de terrains provoquant la dégradation des voies de circulation et des

pertes en vies humaines ainsi que d'autres catastrophes naturelles. D'après les études menées, 90% des catastrophes observées au Burundi résultent des facteurs liés à la dégradation de l'environnement et au changement climatique. Ces catastrophes entraînent des pertes économiques qui ont un impact sur le PIB du pays. L'exemple le plus parlant est celui de la catastrophe de Gatunguru qui est survenue dans la nuit du 9 au 10 février 2014 qui a entraîné des dommages dont le coût total est estimé à 6,9 milliards de FBu.

Les infrastructures menacées d'effondrement à Muyinga

De plus, lors de la célébration de la journée internationale de la réduction des risques de catastrophes en date du 19 octobre 2018 à Muyinga, on a constaté que l'état du ravin qui sépare les quartiers Mukoni et Muyinga est alarmant. Il n'y a pas à cet endroit d'arbres fixateurs pour freiner la pression des eaux de pluies. Les maisons construites le long de ce ravin sont donc menacées par les éboulements et les glissements de terrain. Les habitants de cette localité font savoir que trois maisons se sont déjà effondrées. D'autres sont dans le viseur de ces catastrophes. Les propriétaires de ces maisons ont déjà vidé les lieux. La population demande une intervention urgente pour limiter les dégâts.

Ces formes de catastrophes s'observent aussi sur les collines Kabingo et Kagombe de la commune Mwakiro, les collines Muyange et Muruta de la commune Gashoho, les collines Bihogo et Kinama de la commune Gasorwe et la colline Murama de la commune Giteranyi. Selon Antoine Ntemako, président de la plateforme nationale pour la réduction des risques de catastrophes, la RN 6 au niveau du chef-lieu de la province Muyinga peut aussi être affectée par l'effondrement si rien n'est fait dans l'immédiat. Si un véhicule passe par là, on entend des vibrations. Si on ne met pas en place

des actions de prévention d'urgence, cette route sera endommagée et les pertes économiques dues à cette catastrophe seront colossales, martèle Ntemako.

Le reboisement, un vrai remède

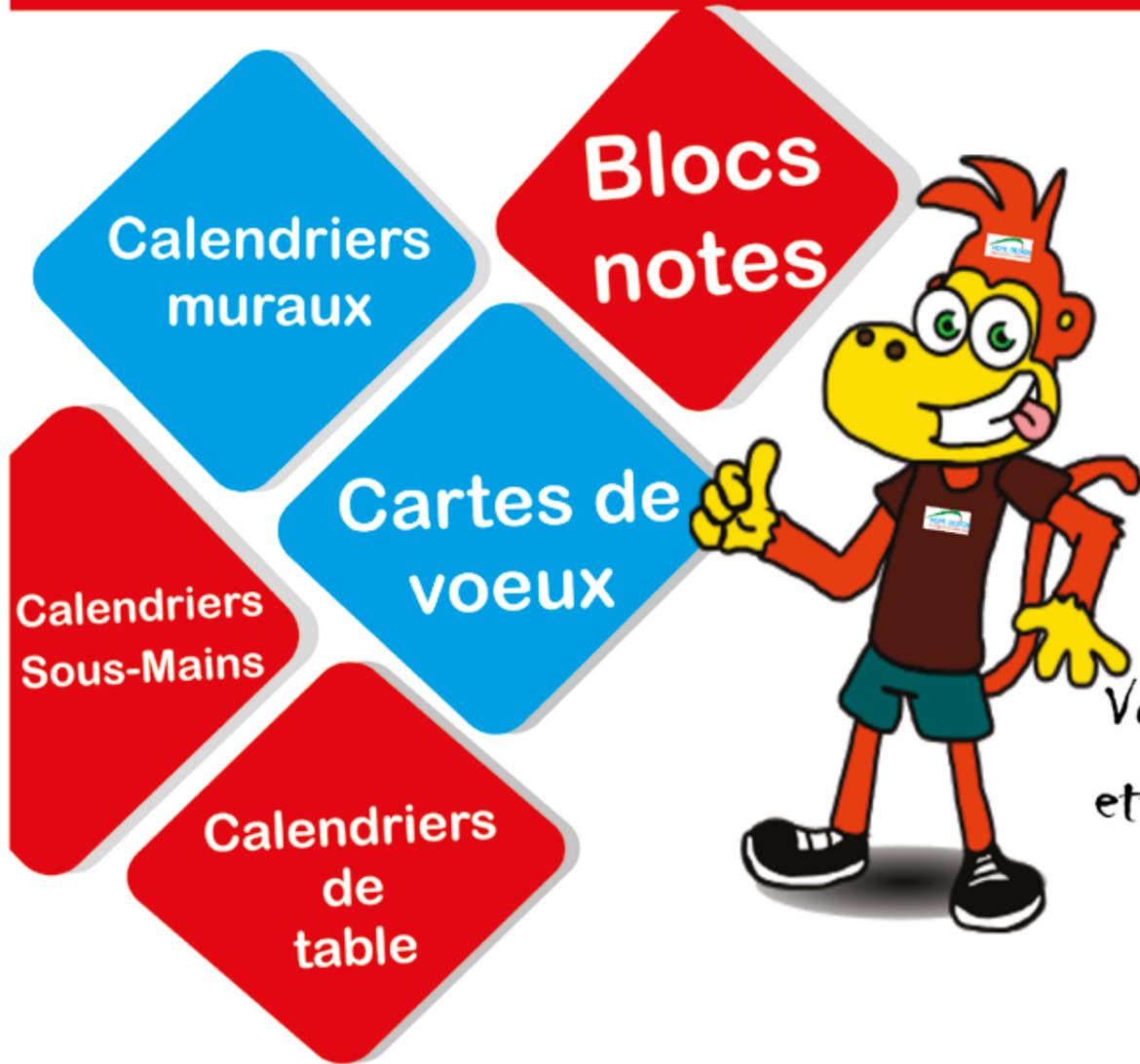
La vraie solution est de revenir au reboisement au niveau national pour limiter les dégâts. Cela suppose l'implication de tout le monde pour arriver au résultat escompté, car on a remarqué qu'il y a pas mal de gens qui ne comprennent pas la nécessité du reboisement. J'en veux pour preuve qu'il y a des millions d'arbres qui ont été plantés ces dernières années, martèle Bunyoni.

Malheureusement, il n'y a pas eu de suivi de la part de la population et de l'administration. Personne n'a pris le soin de les entretenir et de les protéger. Par conséquent, il n'y a aucun plant d'arbre aujourd'hui suite à la négligence de l'homme. Pour cela, le changement des mentalités s'avère être une impérieuse nécessité pour passer au reboisement du pays et combattre les effets négatifs qui en découlent.

Le projet de reboisement «Ewe Burundi Urambaye» a un délai de sept ans et sera piloté principalement par les membres des forces de défense et de sécurité.

Jean Marie Vianney Niyongabo

2019 commence dès maintenant!!!!!!!!!!!!!!



Ayez une avance sur 2019,
Commandez vos
Calendriers et Cartes de
Vœux avant le 15 Novembre 2018
et Obtenez une réduction de 8%!!!

Représentant de COLOP Autriche au Burundi



Rohero II, Avenue Moso n° 23/ Tél: +257 22 27 59 44/ E-mail: hopedesign@hopedesign.bi

www.hopedesign.bi [fb.com/imprimerie.hopedesign.3](https://www.facebook.com/imprimerie.hopedesign.3)

SANTE

La dépigmentation artificielle, un véritable danger sanitaire

Le recours à la dépigmentation artificielle de la peau connaît une allure inquiétante. Ces derniers jours, les femmes comme les hommes font recours à cette pratique à des fins essentiellement esthétiques. Ils ignorent carrément les dangers liés à l'utilisation des produits dépigmentants. Pourtant, les autorités sanitaires préviennent les effets dévastateurs de cette pratique



Les crèmes souvent utilisées pour éclaircir la peau provoquent des dégâts épidermiques énormes.

La dépigmentation artificielle de la peau consiste à appliquer sur la peau des crèmes et d'autres produits éclaircissants. Ce phénomène n'est pas le fruit du hasard. L'éclaircissement ou le blanchissement de la peau remonte à la période coloniale. « Le valet cherchait à s'identifier à son patron (le blanc) », précise Dr Elie Mupera, dermatologue.

D'après Dr Mupera, le fait d'avoir un teint apparaît comme une force de séduction. D'autres analystes estiment que c'est la beauté physique qui est recherchée. « Les femmes font recours à la dépigmentation à des fins esthétiques. La peau claire en Afrique reste un critère de beauté majeur. Les femmes avouent s'éclaircir la peau pour être belle, pour plaire », disent les analystes. Par ailleurs, la communauté scientifique alerte sur les dangers liés à l'utilisation des produits éclaircissants. Paradoxalement les usagers et les vendeurs de ces produits ne

semblent pas lâcher cette affaire qui devient de plus en plus rentable.

Comment ces produits affectent l'organisme ?

Le dermatologue Mupera explique le mécanisme d'action des produits éclaircissants. La plupart de ces produits sont appliqués directement au contact de la peau, mais aussi il y a d'autres qui sont ingérés sous forme de comprimés ou par voie intraveineuse. Dans ce cas, les effets se produisent de manière intensive.

Les crèmes éclaircissantes attaquent le mélanocyte. La couche de la peau qui loge les cellules mélanocytaires. Ces dernières produisent le pigment responsable de la coloration noirâtre : la mélanine. Les produits éclaircissants détruisent donc

les cellules mélanocytaires. Ce qui inhibe la production de la mélanine.

Pour élucider ce phénomène, Dr Mupera fait référence aux albinos. Ils présentent une pathologie héréditaire due à un déficit mélanocytaire. D'où l'absence de la mélanine responsable de la pigmentation de la peau. La mélanine est non seulement responsable de la pigmentation de la peau mais elle nous protège contre les ultraviolets contenus dans le soleil, prévient Dr Mupera. On comprendra pourquoi les albinos sont souvent victimes des coups de soleil qui sont à l'origine des cancers de la peau et de la cécité. Ils utilisent quotidiennement des crèmes écran solaire ou portent des vêtements qui couvrent leur corps pour réduire l'exposition aux rayons solaires.

Les dégâts sont énormes

Au début, les utilisateurs apprécient souvent les premiers effets éclaircissants et "brillants" de la crème sur leur peau. Mais pour faire perdurer ce résultat, ils doivent continuer à appliquer le produit, sans quoi la peau retrouve ses pigments. En conséquence, avec le temps la peau s'irrite, s'affine et devient "marbrée". Des plaques peuvent également apparaître : "Il y a des rougeurs et on peut facilement voir les veines vertes".

La dépigmentation artificielle est à l'origine de la diminution voire une disparition de la production de la mélanine. Ce qui conduit dans les cas extrêmes à des cancers, déplore Dr Mupera. Plusieurs études ont démontré que les produits chimiques utilisés en composition des produits dépigmentants sont nocifs et cancérigènes. Chez les peaux noires, 38% des cancers de la peau ont été favorisés par la dépigmentation artificielle. Cette dernière ayant occasionné une destruction des défenses immunitaires expose doublement la peau aux attaques climatiques et au développement des cellules cancéreuses.

Les bactéries uniflores dites normales développent des résistances aux produits. Le sujet dégage de mauvaises odeurs corporelles dues à des mutations génétiques. L'individu se stigmatise et s'en veut à lui-même. Sur le plan psychologique, l'individu adopte un comportement de refus de soi. Il est à noter que les

peaux dépigmentées sont sujettes à plusieurs maladies épidermiques et leur cicatrisation reste encore difficile. Chez certaines personnes, la cicatrisation est très lente et compliquée.

Les usagers doivent consulter un médecin

Il n'y a pas de solution miracle pour inverser la tendance. Il faut carrément arrêter. Dans la mesure du possible, Dr Mupera conseille aux usagers des produits éclaircissants de visiter un cabinet de dermatologue. Celui-ci jugera-en fonction du niveau d'altération du degré de dysfonctionnement de la peau-du remède à appliquer pour rétablir la situation.

Dr Mupera, pense qu'il est temps que les autorités sanitaires se réveillent pour informer la population sur les dangers de ces produits et, dans le cas échéant arrêter leur commercialisation. Certains pays africains commencent à réglementer le commerce des produits éclaircissants. En 2015, la Côte d'Ivoire a interdit les produits de dépigmentation contenant le mercure, les corticoïdes, la vitamine A ou plus de 2% d'hydroquinone. En Ouganda, la police traque les commerçants des produits de beauté utilisés pour éclaircir la peau. Et selon les médias locaux, plus de 30 tonnes de cosmétiques ont été retirées du marché.

Benjamin Kuriyo

Une synergie pour la promotion de la filière laitière

Une plateforme interprofessionnelle de la filière lait regroupant les représentants de tous les maillons de la chaîne de valeur au Burundi a été mise en place par les acteurs dans ce domaine lors d'un atelier qui s'est tenu du 9 au 10 octobre 2018. Pour Juma Muhamed élu président de cette structure, la priorité est de résoudre le problème de marché d'écoulement et de disponibilité des concentrés. Initié par les projets financés par le FIDA, la mise en place de la plateforme laitière permettra d'arriver aux bons résultats et ainsi de gagner la confiance des éleveurs qui dès fois enregistrent des méventes a indiqué, Emmanuel Ndorimana, Secrétaire permanent du ministre ayant l'élevage dans ses attributions



Juma Muhamed président du comité de pilotage de la plateforme (à droite), lunettes au front : « On va s'atteler à cette exigence que le lait collecté par les éleveurs puisse être vendu ».

Le premier défi c'est le problème d'écoulement du lait des éleveurs que ce soit de la ville ou de l'intérieur. On va s'atteler à cette exigence que le lait collecté par les éleveurs puisse être vendu. La deuxième priorité c'est de pouvoir pratiquer un prix consensuel pour que les éleveurs puissent avoir un prix pour faire face aux charges inhérentes à l'élevage. L'autre face consiste à les aider à avoir des concentrés pour pouvoir augmenter la capacité de production de leurs vaches », a indiqué Juma Muhamed, président de la plateforme interprofessionnelle de la filière lait au Burundi et directeur général de l'unité de transformation laitière Natura. Il a informé qu'en collaboration avec le les projets financés par le FIDA et d'autres bailleurs, à chaque centre de collecte de lait sera établi des magasins de stockage de concentrés pour l'augmentation de la production.

Une structure à intérêt communautaire

Emmanuel Ndorimana, secrétaire permanent du ministre ayant l'élevage dans ses attributions se réjouit des projets et programmes financés



Emmanuel Ndorimana, secrétaire permanent au ministère ayant l'élevage dans ses attributions : « Nous nous réjouissons de voir aujourd'hui cette filière nationale lait devenir réellement opérationnelle tout au long de la chaîne de valeur ».

par le FIDA qui donnent actuellement une grande importance au volet valorisation des produits laitiers. Selon lui, depuis quelques années, la plupart des projets post-conflit et des projets récents de développement se sont focalisés sur l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par la relance de la production, sans trop se soucier des aspects liés à la valorisation post-récolte et encore moins aux aspects liés à l'optimisation des revenus à travers la mise sur le marché du lait. « Nous nous réjouissons de voir aujourd'hui cette filière

nationale lait devenu réellement opérationnelle tout au long de la chaîne de valeur étant donné que le lait contribue de manière visible au relèvement de l'économie nationale et à l'amélioration nutritionnelle de la population », rassure-t-il.

Il a invité tous les acteurs de cette filière à faire de leur mieux pour que cette plateforme soit professionnelle afin qu'elle réponde aux attentes des éleveurs en général et du gouvernement à travers le ministère de l'Environnement de l'Agriculture et de l'Elevage en particulier. Et cela pour assurer l'accompagnement du programme national de repeuplement du cheptel. Avec la mise en place de la plateforme laitière, M.Ndorimana affirme qu'on arrivera aux bons résultats et ainsi gagner la confiance des éleveurs qui actuellement enregistrent des méventes. Il invite tous les acteurs chargés de l'encadrement des éleveurs, les partenaires au développement et l'administration à sensibiliser les éleveurs à travailler en association et ou en coopérative.

Des appuis fructueux

Isidore Toyi, vice-représentant pays au programme FIDA se réjouit que les appuis aient été focalisés sur la structuration et le renforcement des capacités des éleveurs dans le traitement du lait. Et cela à travers la collecte, le contrôle de la qualité et le stockage du lait dans les conditions optimales d'hygiène et de sécurité sanitaire. Selon lui, les cadres de concertation provinciales initiés par les projets et programmes financés par le FIDA semblent porter des



Rénilde Buhembe de la coopérative Dushigikirubworozi : « En saison sèche, nous avons déjà collecté plus de 600 litres de lait ».

fruits. Selon lui, des perspectives d'investissement de la part des industriels du lait ont pu se concrétiser en vue d'absorber l'excédent d'offre induit par le repeuplement du cheptel bovin effectué par ces mêmes projets et programmes. Avec l'appui des partenaires au développement dont le FIDA, Modern Dairy Burundi (MDB) a pu mettre en place une unité de transformation du lait Ultra High Temperature (UHT). Néanmoins, le défi est encore grand de voir enfin la filière nationale lait devenir réellement opérationnelle et fonctionnelle. Ainsi, la plateforme nationale des acteurs de la filière lait se veut un cadre d'échanges et de concertation sur des questions qui font objet de préoccupations majeures de la part des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval. Il a signifié que la structure interprofessionnelle lait aura les pleins pouvoirs de réguler, de développer, de promouvoir et de coordonner les activités de production, de transformation et de commercialisation du lait.

Jean Paul Bitoga, coordonnateur du Programme de Développement des Filières (PRODEFI) explique que l'objectif est de mettre en place l'inter professionnalisation pour que les maillons de la filière, à savoir :

le maillon production, le maillon collecte, refroidissement et commercialisation du lait frais, le maillon transformation, le maillon consommateur et le maillon pouvoir public soient présents pour qu'ils travaillent ensemble afin que la filière soit effectivement une filière professionnelle et rentable pour tous.

Promotion du travail en association

« Après la traite, si vous passez plus de 8 heures sans avoir chauffé le lait, il est directement périmé. Si vous faites du Yaourt, après trois jours, il est périmé. Le lait pasteurisé, au-delà de 5 ou 7 jours, il est périmé », informe M.Bitoga. Il atteste que cela demande que le maillon de transformation et celui de commercialisation se mettent à l'œuvre. Avec les appuis du gouvernement sur financement de plusieurs partenaires dont le FIDA, l'USAID, l'UE, la BM, la BAD et autres, précise-t-il, le repeuplement du cheptel s'est amélioré. La production laitière s'est retrouvée accrue. Il y en a qui produisent entre 10 ou 15 litres par jour et d'autres entre 24 et 25 litres par jour. Une partie du lait est consommée par les ménages pour améliorer

leur sécurité alimentaire, une autre est commercialisée (50%).

Les acteurs de la filière lait ont pu profiter de cette opportunité pour investir dans ce secteur. Il parle ici des éleveurs qui se sont regroupés en coopératives laitières. Ils ont eu des appuis pour collecter, refroidir et commercialiser le lait. Actuellement, il y a au moins 47 coopératives laitières qui collectent, refroidissent et commercialisent le lait. Ils fabriquent des sous-produits du lait comme le fromage, le yaourt et autres dérivés du lait. Parmi ces 47 centres de collecte de lait, le FIDA en a appuyé environ 40.

Les soutiens aux coopératives toujours sollicités

Rénilde Buhembe, présidente de la coopérative laitière Dushigikirubworozi de la commune Bugendana en province de Gitega salue la valeur ajoutée de travailler en coopérative. « Nous n'avions pas les moyens d'inscrire nos enfants dans des écoles réputées privées chères. Actuellement, nous parve-

nons à payer le minerval sans problème. Nous n'éprouvons plus de problèmes à payer les soins de santé pour nos membres de la famille. Nous contractons même des crédits à travers les coopératives ». Elle se réjouit de l'appui des projets financés par le FIDA qui leur a donné des équipements pour le transport du lait, des tanks pour la collecte du lait et de petites cruches de 10 litres pour les éleveurs. Elle demande un véhicule pour le transport du lait vers le marché.

Entre autres recommandations, les acteurs de la filière lait demandent qu'il y ait un renforcement des programmes de repeuplement du cheptel au Burundi, une meilleure alimentation du bétail et des soins vétérinaires améliorés sur toute la chaîne de la filière. Ils recommandent aussi des investissements conséquents avec des financements aussi bien publics que privés, de la vulgarisation et l'explication des textes qui concernent la filière lait. La construction de nouvelles unités artisanales, semi-industrielles et industrielles ainsi qu'un programme qui devrait être initié par le pouvoir public pour soutenir les petites et moyennes entreprises au Burundi.

La poésie burundaise, un patrimoine culturel à sauvegarder

De moins en moins, les jeunes s'intéressent à la poésie burundaise alors qu'elle est d'une grande richesse. Faisant partie du patrimoine culturel qu'il faut jalousement garder, la poésie traditionnelle, essentiellement orale, a besoin d'être revisitée, réécrite ou transcrite. L'Institut Français du Burundi (IFB) a fait appel à un poète Burundais confirmé pour rappeler aux amateurs des lettres qu'ils peuvent puiser dans ce patrimoine culturel pour redonner ses lettres de noblesse à la littérature burundaise



Diomède Niyonzima, écrivain, poète et journaliste Burundo-canadien : « Revisiter, retranscrire, écrire, réécrire et produire ! C'est ce qu'il faut faire pour garder cette richesse qui nous est si chère pour que les générations futures sachent de quoi était faite la poésie burundaise »

«Ingo tubane mumahoro», une mise en bouche

En guise de mise en bouche, M. Niyonzima a déclamé un de ses poèmes intitulé « Ingo tubane mumahoro », un clin d'œil aux Burundais d'aller au-delà de ce qui les oppose pour vivre en paix et en harmonie. « Ingo tubane mumahoro » fait partie de son recueil de poèmes qu'il a intitulé **Les Héritiers du nouveau monde** qui traite également de la paix, de l'amour, de l'environnement, du sida, de l'amour de la guerre, mais aussi de la joie. En dehors de ce recueil, cet auteur a aussi écrit deux livres intitulés **Le monde vu d'en haut** et **L'Ombre**. Le poète a révélé à l'auditoire que la poésie s'était imposée à lui comme une évidence. « Dans mon plus jeune âge, je n'aimais pas beaucoup

parler. L'écriture est devenue un refuge pour moi », a-t-il confié aux participants.

« S'inspirer de la richesse linguistique »

« J'ai été invité à participer dans ce café littéraire pour dire aux jeunes et aux amateurs des lettres de s'inspirer de la richesse linguistique du Kirundi pour composer. On doit le faire pour les générations futures », a indiqué M. Niyonzima en marge du café littéraire. « Nos vieux meurent un à un. Et ils partent avec ce patrimoine poétique traditionnel si précieux. Malheureusement, on dirait qu'il n'y a plus d'efforts pour collecter et transcrire ce "matériel poétique" ancien ». C'est pour cette raison que M. Niyonzima lance un appel aux jeunes, écrivains et

amateurs de la poésie de garder jalousement ce qu'ils peuvent atteindre en le couchant sur papier, pour le transmettre un jour à la postérité. Revisiter, retranscrire, écrire, réécrire et produire ! C'est ce qu'il faut faire pour garder cette richesse qui nous est si chère pour que les générations futures sachent de quoi était faite la poésie burundaise, a souligné M. Niyonzima. « Le devoir de tout écrivain est de replonger dans ce passé lyrique pour y puiser le meilleur », a-t-il ajouté.

Chacun doit faire sa part

« Certes je vis au Canada mais je suis plus attaché au Burundi. Je ne peux

rien et des modèles d'écriture, ils pourraient un jour écrire leurs livres à eux. On ne doit pas tout copier du monde. Par contre, on peut influencer le monde par nos écrits », a fait savoir M. Niyonzima.

Derrick Cubahiro, un jeune participant, poète en herbe, qui a déclamé un petit morceau de son poème composé et écrit en Kirundi trouve que les jeunes ne s'intéressent plus à la tradition. « Ils imitent bêtement ce qui se fait ailleurs », a-t-il déploré. Il a invité les écrivains Burundais à écrire ou traduire leurs œuvres ou celles des autres en Kirundi. Cela lui semble être la meilleure voie pour perpétuer la tradition burundaise. Le café littéraire s'est clôturé par



Derrick Cubahiro, élève et poète en herbe : « Les jeunes imitent bêtement ce qui se fait ailleurs »

pas oublier mes racines. Ce que je fais c'est aider les jeunes à écrire. Or on ne peut pas écrire si on ne lit pas. J'ai fait venir du Canada, il y a quelques mois trente mille ouvrages qui sont dispatchés en 10 centres de lecture à travers tout le pays. Et je vais continuer à le faire pour inciter les jeunes à lire. Avec de l'expé-

l'habituelle présentation des nouveautés de la médiathèque ainsi que celle des coups de cœur qui est une occasion offerte aux participants de parler d'un livre qui a retenu leur attention.

Parfait Nzeyimana

MEDIA

Réunion avec les responsables des médias

Des succès malgré quelques imperfections

Le Conseil National de la Communication (CNC) a constaté des succès enregistrés par les organes de presse dans le traitement des informations bien qu'il y ait encore quelques imperfections à corriger. Nestor Bankumukunzi, président de cet organe de régulation des médias l'a indiqué ce mercredi 24 octobre 2018 lors d'une réunion avec les responsables des médias où il présentait les résultats du monitoring des médias par le CNC sur la période de juillet à septembre



Nestor Bankumukunzi : « Les lignes éditoriales et les cahiers de charges ont été en général respectés »

Les succès enregistrés par les médias sont entre autres, selon M. Bankumukunzi, les lignes éditoriales et les cahiers de charges qui ont été en général respectés, les journalistes qui ont affiché une volonté de respect de la loi, le traitement des informations qui n'est plus lacunaire, etc.

Les fautes professionnelles relevées par le CNC sont que le gros des programmes concerne la ville de Bujumbura et ses environs, le changement des grilles de programmes sans aviser le CNC, le déséquilibre de l'information et la non vérification des sources. Il a mentionné également que la quasi-totalité

des télévisions n'ont pas respecté la signalétique relative à la limite d'âge pendant la diffusion des films. Il reproche à certains journalistes un écart de langage qui mérite une attention particulière. Pour ce faire, il a recommandé aux responsables des médias et aux journalistes de s'approprier les textes régissant la presse et la communication et de veiller au respect des règles d'éthique et de déontologie qui régissent les médias. Il les appelle à mesurer et à garder à l'esprit la responsabilité sociale des médias. M. Bankumukunzi a invité les organes de presse à mettre en place des stratégies de renforcement des capacités des journalistes à l'interne de chaque medium et en synergie et de vérifier rigoureusement les informations avant leur diffusion.

L'enregistrement des journalistes pour leur délivrer des cartes de presse fait aussi partie des préoccupations du CNC. Ainsi, il a été constaté qu'une partie des médias a amené tous les documents nécessaires pour compléter leurs fiches d'enregistrement. M. Bankumukunzi invite les autres organes de presse à fournir plus d'efforts afin de faciliter les procédures de livraison de cette carte.

Bonith Bigirindavyi

L'hydramnios, une menace pour le fœtus

Pendant la grossesse, le liquide amniotique joue un rôle essentiel pour le bien-être et la santé du bébé. Pourtant, trop de liquide amniotique, une anomalie appelée hydramnios est nuisible à sa santé. Dr Déo Ntukamazina, gynécologue au Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge donne des éclaircissements sur la manière dont il est dépisté, ses causes, ses risques et sa prise en charge



Dr Déo Ntukamazina, gynécologue au Centre Hospitalo-Universitaire de Kamenge : «Le principal risque de l'hydramnios est l'accouchement prématuré»

On parle d'hydramnios lorsque la quantité du liquide amniotique est excessive par rapport à la quantité normale, indique Dr Ntukamazina. Il peut apparaître dès le second trimestre de la grossesse. En fonction de son origine, il peut survenir subitement ou s'installer progressivement. La quantité de liquide amniotique augmente jusqu'au cinquième mois de grossesse avec une moyenne de 800 à 1000 ml. Elle diminue jusqu'au terme pour atteindre les 700 ml en moyenne. Produit à la fois par la mère et son bébé, réabsorbé par le bébé, Ntukamazina fait savoir que le liquide amniotique est le reflet de bons échanges entre la maman et son bébé et du bon développement de celui-ci. Lors des visites et échographies, le médecin est donc très attentif au volume du liquide amniotique.

Dépistage

Contrairement à l'oligoamnios (manque de liquide amniotique) plus difficile à détecter à l'examen clinique, Ntukamazina fait remarquer que l'hydramnios peut présenter des signes plus visibles. La hauteur utérine est plus importante que

la normale. A la palpation, on perçoit le signe du flot. Il ajoute qu'une prise de poids brusque, un œdème, un essoufflement de la maman sont aussi des signes qui doivent alerter. L'échographie vient ensuite confirmer le diagnostic. Le médecin mesure les citernes, c'est-à-dire les zones noires à l'écran autour du bébé correspondant au liquide amniotique. Avec ces différentes mesures, il établit l'index amniotique. En fonction de cet index, le diagnostic est posé : hydramnios modéré ou sévère.

Ses causes

Les causes possibles sont multiples, mais l'hydramnios reste parfois inexplicable. Il peut s'agir d'une malformation du fœtus, d'un diabète de la mère, d'une mauvaise circulation sanguine entre le fœtus et le placenta. Le diabète maternel expliquerait environ 20 % des cas observés. Dans 20 % à 40 % des cas un excès

de liquide amniotique serait lié à une malformation fœtale, à l'atrésie de l'œsophage. Normalement, le fœtus avale une certaine quantité de liquide amniotique qui est métabolisée dans son organisme durant toute la grossesse. En l'absence de réflexes normaux du fait d'un œsophage borgne, la déglutition est impossible et le liquide s'accumule dans la cavité amniotique.

En cas d'hydramnios, il y a un déséquilibre entre la production du liquide amniotique et sa réabsorption. En somme, le bébé n'élimine pas assez de liquide amniotique par rapport à ce qu'il produit. L'hydramnios peut donc être dû aux problèmes diversifiés.

Au niveau de la production du liquide amniotique, le diabète gestationnel chez la maman est la cause la plus fréquente. En cas de déséquilibre glycémique, le fœtus peut être macrosome (plus gros que la

normale) avec davantage de liquide amniotique. Une infection materno-fœtale (toxoplasmose, rubéole) peut aussi entraîner une production excessive de liquide amniotique.

Au niveau de la résorption du liquide amniotique, une anomalie digestive chez le bébé, une anomalie de la paroi abdominale, une anomalie cervico-thoracique, une anomalie du système nerveux central, une cardiopathie fœtale, une anomalie chromosomique sont des causes possibles. Dans 30% des cas, aucune cause n'est retrouvée.

Risques d'avortement

Selon Ntukamazina, le principal risque de l'hydramnios est l'accouchement prématuré. L'excès de liquide amniotique sous la pression peut entraîner une rupture prématurée des membranes et des contractions. Cela peut être à l'origine du décès du bébé. Lors de cette rupture, il y a aussi un risque accru de précidence du cordon (le cordon ombilical comprimé par la tête du bébé).

Sa prise en charge

Il s'agit tout d'abord de déceler la cause de l'hydramnios, souligne Ntukamazina. Pour cela, différents examens seront pratiqués : échographie morphologique pour déceler une éventuelle malformation chez le bébé (au niveau urinaire, rénal ou digestif notamment), doppler pour contrôler les échanges entre la maman et son bébé, amniocentèse afin d'établir le caryotype (carte d'identité des chromosomes) et de dépister une éventuelle anomalie chromosomique, prises de sang chez la maman pour dépister une éventuelle infection.

En fonction de la cause, la prise en charge sera différente. S'il s'agit d'un diabète gestationnel, la maman est traitée et surveillée étroitement. Si la maman et le bébé supportent bien l'hydramnios, le repos et une surveillance étroite suffisent. En cas de malformations chez le bébé selon la gravité, une prise en charge chirurgicale peut être réalisée à la naissance (très rarement in utero). Dans les cas les plus graves, une IMG (interruption médicale de grossesse) pourra être proposée aux parents qui demeurent libres de poursuivre la grossesse ou non. Enfin, dans de rares cas, lorsque la quantité de liquide amniotique est très importante, une ponction de liquide amniotique peut être réalisée. Une ponction amniotique peut soulager la patiente de façon temporaire, mais peut aussi déclencher le travail. L'évolution se fait en règle vers un accouchement très prématuré. L'hydramnios fait courir le risque d'un accouchement prématuré. A titre préventif, le médecin prescrit le repos et parfois certains anti-inflammatoires. La grossesse doit être particulièrement surveillée jusqu'à son terme. La ponction amniotique est parfois utile.

Le liquide amniotique est composé de différents éléments à savoir: l'eau riche en sels minéraux, des protéines, des cellules fœtales, etc. Il est le lieu de vie du fœtus. Il le protège contre les infections, les bruits et les chocs, il le maintient à une température constante, participe à sa croissance en lui apportant divers nutriments, favorise la maturation de son appareil respiratoire et lui assure un développement moteur harmonieux.

Jean Marie Vianney Niyongabo

SOCIÉTÉ

La fille, première victime du manque d'éducation sexuelle

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la fille, la 1^{ère} dauphine de Miss Burundi Arlene Akimana a organisé une campagne en ligne de sensibilisation sur la sexualité de la jeune fille burundaise. Cette éducation visait à apporter quelques informations simples et claires à la jeune fille selon son niveau. Une éducation qui lui permet d'adopter un comportement responsable

La campagne s'est clôturée mardi le 24 octobre 2018 par un débat autour du thème : « Soutenir l'éducation sexuelle de la jeune fille burundaise pour un avenir meilleure ».

La plupart des jeunes filles et des adolescentes qui sont dans la tranche d'âge comprise entre 15 et 24 ans pratiquent la sexualité à la queue-leu-leu. Elles ne se protègent pas et les conséquences sont énormes, surtout pour la jeune fille. Certaines d'entre elles attrapent les maladies sexuellement transmissibles. D'autres sont victimes des grossesses non désirées. Les données issues des réseaux de surveillance des infections sexuellement transmissibles (IST) montrent que les jeunes sont fortement exposés au risque de contracter une IST.

Les entraves à l'éducation sexuelle persistent

Tout au long du débat, les participants (filles et garçons) étaient tous



Les participants (filles et garçons) étaient tous d'accord que la sexualité est toujours une question taboue dans la société burundaise

d'accord que la sexualité sexuelle est toujours une question taboue dans la société burundaise. Nombreuses sont les jeunes filles victimes de l'inaccessibilité aux infor-

mations fiables sur la santé sexuelle et reproductive. « Si les parents sont ignorants, ils ont moins de chances d'assurer une bonne éducation à leurs enfants. L'environnement so-

cio-culturel qui considère la sexualité comme tabou et l'inégalité des genres rendant la fille vulnérable aux abus et lui donnant très peu de pouvoirs de prendre les décisions

par rapport à la sexualité figurent en bonne partie parmi les entraves à la vie sexuelle de la jeune fille », explique Carole Bigirimana, chargée des questions de santé publique à l'association des étudiants en médecine.

Des conséquences fâcheuses

D'après les chiffres donnés par le PNSR (Programme National de la Santé de la Reproduction), plus de 20% de ces jeunes filles et adolescentes souffrent de la fistule obstétricale (ou fistule vésico-génitale) résultant généralement d'un travail prolongé et difficile, sans intervention obstétricale (césarienne) pratiquée en temps voulu. Le nombre de jeunes filles qui abandonnent l'école à cause des grossesses non désirées ne cesse d'augmenter.

Pour la première dauphine, cette campagne vient donner un coup de pouce à d'autres stratégies nationales de la promotion de la vie sexuelle des jeunes. L'éducation sexuelle est un élément moteur du développement économique. Cela étant, les femmes représentent plus de 60% de la population burundaise. Promouvoir leur éducation sexuelle permet d'avoir des femmes responsables et surtout qui s'occupent beaucoup de leurs familles car, comme le dit un certain adage : « Eduquer une femme, c'est éduquer une nation ».

Dona Fabiola Ruzagiriza



« Blanche Neige » (Contes merveilleux de Grimm)

La reine savait que son miroir ne mentait pas. Furieuse, elle comprit que le garde l'avait trompée et que Blanche neige vivait encore.

Elle réfléchit longtemps au moyen de s'en débarrasser, et décida de se rendre chez les sept nains. Après s'être bruni le visage et habillée en marchande, elle frappa à la porte de la maisonnette en criant :

– Belle marchandise à vendre, belle marchandise !

Blanche neige se pencha à la fenêtre et demanda :

– Bonjour brave femme. Que vendez-vous ?

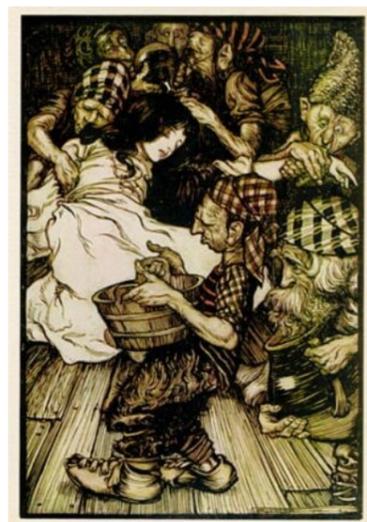
– Des corsets, des rubans, et toutes sortes de colifichets.

« Je peux bien laisser entrer cette brave femme », pensa Blanche neige, et elle ouvrit la porte pour acheter quelques rubans pour son corselet...

– Comme ils vous vont bien ! s'exclama la marchande avec admiration. Mais laissez-moi vous lacer, vous jugerez mieux de l'effet. Blanche neige, qui ne se doutait de rien, la laissa faire. La vieille serra si vite et si fort que la jeune fille tomba à terre comme morte.

– Et maintenant, ricana la reine, je suis de nouveau la plus belle femme au monde. Et elle quitta rapidement la maisonnette.

Le soir, en rentrant, les sept nains furent épouvantés à la vue de Blanche neige gisant à terre, sans vie. Apercevant le corselet tellement serré, ils coupèrent immédiatement les lacets. Blanche neige peu à peu revint à la vie.



Elle leur raconta ce qui s'était passé. Les nains lui dirent alors :

– Cette vieille marchande devait être ta belle-mère. Fais bien attention désormais et ne laisse entrer absolument personne.

Cependant, la reine, revenue dans son palais, prit son miroir et le consulta. Elle apprit ainsi que Blanche neige était toujours en vie, et entra dans une violente fureur. « Il faut pourtant qu'elle disparaisse » pensa-t-elle. Elle enduisit un peigne de poison, prit un autre déguise-

ment, partit à travers la montagne et arriva à la maison des sept nains. Elle frappa à la porte et cria :

– Belle marchandise à vendre, belle marchandise !

Blanche neige se pencha à la fenêtre, mais ne voulut pas la laisser entrer.

– Vous pouvez toujours regarder, lui dit-elle. Cela ne vous engage à rien. Et elle tendit le peigne empoisonné à la jeune fille. Il était si beau que Blanche neige ne put résister à la tentation. Elle entrebâilla la porte et acheta le peigne.

– Laissez-moi donc vous coiffer joliment, lui dit la marchande. Mais à peine avait-elle passé le peigne dans les cheveux de la jeune fille que le poison commença à agir et que Blanche neige tomba à terre sans connaissance.

Par bonheur, ce jour-là, les nains revinrent plus tôt que de coutume. En voyant Blanche neige étendue à terre, pâle comme une morte, ils comprirent que sa belle-mère était encore venue. Ils découvrirent le peigne empoisonné, l'arrachèrent, rendant ainsi la vie à la jeune fille.

Puis ils lui firent promettre de ne plus ouvrir la porte sous aucun prétexte.

La reine, arrivée au palais, demanda à son miroir :

– Miroir, miroir en bois d'ébène, dis-moi que je suis la plus belle. Et le miroir répondit à nouveau que Blanche neige était une merveille.

Cette réponse fit trembler la reine de rage et de jalousie. Elle jura que Blanche neige mourrait, dut-elle mourir elle-même. Elle alla dans son cabinet secret et prépara une pomme empoisonnée. Celle-ci était belle et appétissante.

Cependant, il suffisait d'en manger un petit morceau pour mourir. La reine se maquilla, s'habilla en paysanne et partit pour le pays des sept nains. Arrivée à la maisonnette, elle frappa à la porte.



– Je ne peux laisser entrer personne, on me l'a défendu, dit Blanche neige.

– J'aurais pourtant bien aimé ne pas remporter mes pommes, dit la paysanne. Regarde comme elles sont belles. Goûtes-en une.

– Non, répondit Blanche neige, je n'ose pas.

– Aurais-tu peur ? Tiens, nous allons la partager...



La reine n'avait empoisonné la pomme que d'un seul côté, le côté rouge, le plus appétissant : Elle la coupa en deux et tendit la partie empoisonnée à Blanche neige, tout en mordant dans l'autre. Rassurée, la jeune fille la porta à sa bouche. Elle ne l'eut pas plutôt mordue qu'elle tomba comme morte. La reine eut alors un rire diabolique.

– Blanche comme la neige, rouge comme le sang, noire comme l'ébène, tu es bien morte cette fois et les nains ne pourront pas te redonner la vie.

De retour au palais, elle interrogea son miroir qui lui répondit :

– En cherchant à la ronde, dans tout le vaste monde, on ne trouve pas de plus belle que toi.

Et son cœur jaloux fut apaisé.

Quand les sept nains revinrent à leur demeure, ils trouvèrent Blanche neige étendue sur le sol. Cette fois, elle semblait bien morte.

Désespérés, ils la pleurèrent sans arrêt pendant trois jours et trois nuits. Ils voulurent l'enterrer, mais comme ses joues demeuraient roses et ses lèvres fraîches, ils décidèrent de ne pas la mettre sous terre, mais de lui fabriquer un cercueil de cristal et de la garder près d'eux.

Ils placèrent le cercueil sur un rocher, à côté de la maisonnette, et ils montèrent la garde à tour de rôle. Les années passèrent. Blanche neige semblait toujours dormir tranquillement dans son cercueil de cristal, fraîche et rose.

Un jour, un prince jeune et beau traversa la forêt et s'arrêta chez les sept nains pour y passer la nuit. Quand il vit le cercueil de cristal et la belle jeune fille endormie, il fut pris d'un tel amour pour elle, qu'il dit aux nains :

– Faites m'en cadeau ! Je ne peux plus vivre sans voir Blanche neige.



Les nains, émus, lui donnèrent le cercueil de cristal. Le prince le fit porter à dos d'homme jusqu'à son

palais. Chemin faisant, un des porteurs trébucha et la secousse fut telle que le morceau de pomme resté dans la gorge de la jeune fille en sortit. Elle ouvrit les yeux, souleva le couvercle du cercueil, et regardant autour d'elle, dit :

– Où suis-je ?

Tout joyeux, le prince lui répondit :

– Tu es en sécurité avec moi. Je t'aime plus que tout au monde, viens au palais du roi, mon père et je t'épouserai.

Blanche neige consentit avec joie. Leurs noces furent célébrées avec une splendeur et une magnificence dignes de leur bonheur.

On invita tous les rois et toutes les reines. Quand la belle-mère se fut parée de ses plus beaux atours, elle posa à son miroir l'éternelle question.

Hélas, le miroir lui répondit :

– Reine tu étais la plus belle, mais la fiancée brille d'une splendeur sans pareille.

A ces mots, la reine entra dans une violente fureur. Tout d'abord, elle ne voulut plus aller aux noces. Puis elle ne put résister au désir de voir cette jeune princesse qui était si belle. Quand elle reconnut Blanche neige, elle fut prise d'une telle rage qu'elle tomba terrassée par sa propre jalousie.

FIN

Sélection de programmes de télévision

lundi 29 octobre 2018 à 20h50

L'HISTOIRE



Doc: Les paradoxes de la résistance et de la collaboration

Genre : Historique
Durée : 50 mn
Réalisateur : Christophe Weber
Nationalité : France

Mai 1940. L'Allemagne envahit la France qui s'effondre. Pour beaucoup d'hommes d'extrême-droite, patriotes et nationalistes avant tout, cette défaite est inacceptable. A Londres, le monarchiste Gilbert Renault intègre les services secrets gaulistes. Il y retrouve d'anciens membres...

mardi 30 octobre 2018 à 20h40

Ushuaïa TV



Doc: hermostat climatique

Genre : Science et technique
Durée : 60 mn
Réalisateur : Arthur Rifflet
Nationalité : France
Année : 2018

Sous la pression du réchauffement climatique, la géo-ingénierie, la modification à grande échelle du climat de la terre, n'est plus de la science-fiction. Capturer le CO2 présent dans l'atmosphère grâce à des forêts d'arbres artificiels, refléter la lumière du soleil en créant un bouclier...

mercredi 31 octobre 2018 à 20h55

arte



Film: Capitaine Conan

Genre : Guerre
Durée : 130 mn
Réalisateur : Bertrand Tavernier
Nationalité : France
Année : 1996

En septembre 1918, à la frontière bulgare, sur le front des Balkans. Le lieutenant Norbert sympathise avec le lieutenant Conan, à la tête d'un détachement de «nettoyeurs de tranchées». Leur mission : surprendre et tuer l'ennemi, souvent à l'arme blanche et au corps-à-corps.

jeudi 01 novembre 2018 à 20h35

ANIMAUX



Doc: Au royaume des martins-pêcheurs

Genre : Nature
Durée : 45 mn
Réalisateur : Rolf J. Möltgen
Nationalité : Allemagne
Année : 2010

Le vent siffle à travers les sommets légendaires de la forêt de Westerwald et de vieux moulins témoignent de l'abondance de l'eau. C'est l'habitat du martin-pêcheur, un animal rare et d'une beauté extraordinaire, qui vit entièrement de la pêche et dont les méthodes de couvainson sont remarquables...

vendredi 02 novembre 2018 à 20h45

CINE + PREMIER



Film: Blood Father

Genre : Action
Durée : 90 mn
Réalisateur : Jean-François Richet
Nationalité : Etats-Unis
Année : 2016

Ancien motard alcoolique, en liberté conditionnelle, John Link vit reclus dans un coin perdu de l'Oregon où il s'est installé comme tatoueur. Il reçoit un jour l'appel désespéré de sa fille, Lydia, 17 ans, qu'il n'a pas vue depuis des années. Elle vient de tuer accidentellement son petit ami, ...

samedi 03 novembre 2018 à 21h00

PLANETE + JUSTICE



Doc: Gangsters : les diables de l'Amérique

Genre : Société
Durée : 50 mn
Nationalité : Etats-Unis

L'une des dernières figures de la pègre d'autrefois, John Gotti, était le boss des boss, chef des cinq familles de la mafia new-yorkaise

dimanche 04 novembre 2018 à 20h50

ACTION



Film: L'honneur des guerriers

Genre : Guerre
Durée : 110 mn
Réalisateur : Kazuaki Kiriya
Nationalité : République Tchèque
Année : 2014

Au Moyen Âge, durant des guerres terribles, est né un rang de soldats d'élite, nobles, courageux et d'une loyauté sans faille envers un seul maître. Ces années sanglantes ont également donné naissance à un empire dont le pouvoir s'étend sur plusieurs contrées. Parce que son maître...

Proverbes

« L'avarice a toujours trop, et n'a jamais assez »

L'avarice a trop parce qu'elle ne veut pas faire usage de ce qu'elle a ; elle n'a jamais assez, parce qu'elle désire toujours accroître son trésor.

« Un bon renard ne mange point les poules de son voisin »

Autrement dit, un homme rusé comme un renard, qui souhaite effectuer une action blâmable, commettra ce geste dans un quartier éloigné plutôt que dans son voisinage, afin de n'être point soupçonné.

« Il n'est voisin qui ne voisine »

Trop de curiosité dégénère bien souvent en abus ! Un voisin, curieux ou envieux, trouvera le moindre prétexte pour vous aborder, afin de s'introduire sur votre propriété, pour vous épier de plus près.

« Tout beau, tout neuf »

Qui présente le caractère attrayant de la nouveauté.

« Il a une oreille d'âne »

Ce proverbe était utilisé dans le sens qu'un serviteur entendait tout, mais ne se mêlait jamais à la discussion.

« Le jour n'est pas fait pour les aveugles »

Le jour n'est fait que pour les gens qui voient, comme les bonnes raisons ne sont faites que pour ceux qui peuvent les comprendre.

« De jeune avocat, héritage perdu »

On suppose, et souvent à juste titre, qu'un jeune avocat n'a pas encore l'expérience nécessaire pour tirer tout le parti possible des affaires importantes qu'on lui confie.

« Qui a beaucoup, perd beaucoup »

Plus une fortune est grande, plus un homme occupe une position élevée dans la société, et plus il a d'envieux et d'ennemis jurés qui ne lui souhaitent que du mal.

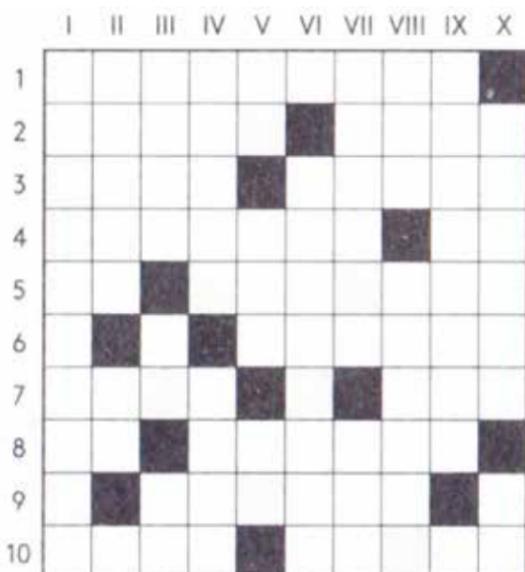
« À bon demandeur, bon refuseur »

Celui qui demande indiscretement mérite d'être refusé sans ménagement. Mais une demande effectuée poliment ne doit être repoussée qu'avec honnêteté.

« Sitôt dit, sitôt fait »

Indique que l'on passe immédiatement de la parole à l'action.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1. Élévateur. - 2. Continuité. Organisme de formation à distance. - 3. Dix puissance douze. Dissimule. - 4. Petites voies. Douze mois. - 5. Métal précieux. Obtiennent. - 6. Rapparte dans l'ordre. - 7. Enjoliva. Les miennes. - 8. Soldat US. Gémissement. - 9. Ticket. - 10. Espionne. Décapita.

VERTICALEMENT

I. Science des astres. - II. Transpiration. S'est marré. - III. Lustre. Une année. Deux fois. - IV. Allonge. Continent. - V. Venu. Consulta. Club Lyonnais. - VI. Organe. - VII. Près de l'Irlande. Flatulence. - VIII. Lié. Solitaire. - IX. Demander de nouveau. - X. Crantés. Note.

Mots croisés : Solution du numéro précédent





Département Immobilier de



www.intercontactservices.com

LEADER DE L'IMMOBILIER PROFESSIONNEL:
RESIDENTIEL ET COMMERCIAL
DEPUIS 1982

Services (Achat - Vente - Location) inspirés des
valeurs d'Efficacité, de Transparence et d'Intégrité.

PRIX ANNONCÉS SUR NOTRE SITE WEB NÉGOCIABLES EN
FONCTION DE L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ IMMOBILIER.

Visitez nos offres sur:
www.interimmobdi.com

URGENT

VOUS SONGEZ A VENDRE ?

Nous cherchons présentement pour notre clientèle
DES MAISONS A VENDRE DANS LES QUARTIERS
**KIRIRI - ROHERO - GATOKE - KABONDO - KININDO
KINANIRA - SOROREZO - MUTANGA NORD - KIGOBE**

Pour plus d'informations:

www.interimmobdi.com [Interimmo Bdi](#) (+257) 75 33 66 66 / 22 22 66 66

contact@interimmobdi.com 19 bis, Av. de l'Industrie BP: 982 Bujumbura-Burundi

Spidernet
Fournisseur d'accès à l'internet

Connexion
Résidentielle

Option	Durée	Taux
A	6 mois	35%
B	9 mois	40%
C	12 mois	45%

~~100\$/mois~~

22 25 84 80 / 22 25 84 81 / 75 99 00 00 / 76 00 44 00
www.spidernet-bi.com / info@spidernet-bi.com / Rue Kirundo N° 06 Quartier Asiatique / Bujumbura - Burundi